

vous propose deux journées de formation sur le thème :

De la confrontation à la concertation : les outils de la négociation.

**du vendredi 5 novembre 2010
 au samedi 6 novembre 2010**

au CISP Ravel (salle Bel Air)
**6, avenue Maurice Ravel
 75012 Paris**

Métro : ligne 6 - station Bel-Air
 Bus : 29, Station Jules Lemaître/Maurice Ravel
 Bus : P.C.2 et N°56 : Station Porte de St. Mandé

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

Formation et citoyenneté se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées :

Elus et agents territoriaux des communes de :

- moins de 1000 habitants	500 €
- de 1000 à 3500	600 €
- de 3500 à 5000	700 €
- de 5000 à 10000	800 €
- de 10000 à 20000	900 €
- de 20000 à 50000	950 €
- de 50000 à 100000	1000 €
- plus de 100000	1100 €

Conseillers Généraux et Régionaux 1100 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuner.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

De la confrontation à la concertation : les outils de la négociation

organisées par *Formation et citoyenneté*,

**du vendredi 5 au samedi 6 novembre 2010,
 au CISP Ravel, 6 avenue Maurice Ravel 75012 PARIS**

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier postal
 ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : _____ Conseil général : _____
 Prénom : _____ Conseil régional : _____
 Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____
 Code Postal : _____ Commune de : _____
 Ville : _____ Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : _____
 Téléphone : _____
 E-mail : _____
 Fonction électorale : _____

Signature de l'élue inscrit-e à la journée : _____
 Signature du responsable avec cachet : _____

CACHET

DE LA CONFRONTATION A LA CONCERTATION :

les outils de la négociation



Vendredi 5 novembre 2010

9h30 Ouverture et présentation des journées

10h00 **Qu'est-ce qu'un conflit ?**
Comment différencier conflit et malentendu.

10h30 **Identifier les types de conflit et prendre conscience de sa propre attitude en situation conflictuelle.**
Evitement, soumission, domination, compromis, collaboration.

13h00 **Déjeuner.**

14h30 **La négociation raisonnée**
La négociation raisonnée s'appuie sur 4 étapes clés :
- Séparer les questions de personnes et le différend.
- Se concentrer sur les intérêts et non sur les positions.
- Imaginer des solutions pour un bénéfice mutuel.
- Faire référence à des critères objectifs.

Elargir le champ des solutions possibles
Les solutions gagnant/gagnant.

17h30 **Fin de la première journée**

Samedi 6 novembre 2010

9h30 **Les outils de la négociation**

- La clarification
- La reformulation
- L'écoute active
- La critique constructive
- La valorisation des suggestions

11h30 **Négociateur en situation difficile**

- Etude de cas
- Mise en application des techniques présentées en amont.

13h00 **Déjeuner.**

14h30 **Négociateur en situation difficile**

Etude de cas (suite).

15h30 **De la confrontation à la concertation**

Transformer nos opposants en partenaires et alliés.

17h30 **Fin du stage**

INTERVENANTS : Les journées de formation seront animées par **Anne-Marie Likiernik** d'**APTIMENS Formation & Conseil**.

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté